

# Bulletin du FMI

## Un effort multilatéral

### Le FMI va appuyer le Libéria par un allègement de dette et un nouveau financement

Bulletin du FMI en ligne  
18 mars 2008

- Le Libéria règle des arriérés accumulés depuis les années 80 et normalise ses relations financières avec le FMI
- Le FMI lui fournit un financement de 952 millions de dollars EU
- L'allègement de la dette s'appuiera sur une opération de mobilisation de fonds par 102 pays

Dans le cadre d'une action d'envergure visant à appuyer la reprise économique du Libéria après quatorze années catastrophiques de guerre civile, le FMI annonce une série de mesures pour soutenir l'un des pays les plus pauvres d'Afrique par un allègement de dette et un nouveau financement.

Depuis deux ans, le gouvernement libérien a mis en place des réformes importantes pour rebâtir son économie et réduire la pauvreté. Le [14 mars](#), il fait un autre pas en avant pour réintégrer dans l'économie mondiale son pays déchiré par la guerre en réglant des obligations impayées envers le FMI pour un montant de 888 millions de dollars EU, qu'il avait accumulées depuis les années 80, et en normalisant ses relations financières avec le FMI.

En réponse, le Conseil d'administration du FMI a décidé de :

- rétablir les droits de vote et les droits connexes du Libéria au FMI et son admissibilité à utiliser les ressources générales du FMI.
- fournir un soutien financier total de 952 millions de dollars EU — qui comprend un accord triennal de 391 millions de dollars EU dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance ([FRPC](#)) et un accord de 561 millions de dollars EU dans le cadre du mécanisme élargi de crédit (MEC) — afin de soutenir le programme économique du gouvernement du Libéria pour 2008-10.
- commencer à accorder au Libéria, avec d'autres créanciers, un allègement de dette d'au moins 4,4 milliards de dollars EU sur un encours qui s'élevait à 4,7 milliards fin juin 2007.

## La voie est ouverte

La normalisation des relations financières avec le FMI, en outre, ouvre la voie aux autres institutions qui sont en mesure de fournir au Libéria le soutien dont il a grand besoin. Plus généralement, le règlement des arriérés du pays constitue une étape importante vers sa réintégration dans la communauté internationale.

Les arriérés envers la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont été liquidés en décembre 2007 et des démarches sont en cours pour régulariser les relations avec les autres créanciers, notamment une réunion du [Club de Paris](#) prévue pour avril. Des prêts-relais fournis par le gouvernement des États-Unis ont aidé le Libéria à régler ses arriérés envers le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement et à payer l'augmentation de sa [quote-part](#) au FMI.

«La semaine a été historique pour le FMI. Nous avons assisté au règlement des arriérés accumulés de longue date par le Libéria envers l'institution, qui a ainsi pu fournir de nouvelles ressources financières importantes à l'appui du programme de réforme du gouvernement libérien. Le Libéria a aussi atteint une étape essentielle dans sa campagne visant à ramener ses dettes extérieures à un niveau viable», a déclaré [John Lipsky](#), Premier Directeur général adjoint du FMI (voir ses remarques en [vidéo](#)).

## Des effets dévastateurs

Les deux guerres civiles qu'a connues le Libéria en 1989-2003 ont eu des effets dévastateurs sur l'économie du pays, ramenant le PIB réel à environ 40 % de son niveau d'avant les conflits. Une proportion de la population estimée à 64 % sur 3,8 millions d'habitants vit au-dessous du seuil national de pauvreté et 48 % vivent dans une extrême pauvreté. L'[accord global de paix d'Accra](#) signé en 2003 a entamé une transition politique, aboutissant aux élections présidentielles d'octobre-novembre 2005.

Afin de répondre aux graves préoccupations suscitées par la mauvaise gestion de l'économie, le gouvernement transitoire national du Libéria, au pouvoir en 2003-05, et les principaux partenaires internationaux ont créé le programme d'assistance à la gouvernance et à la gestion économique pour améliorer l'administration financière et fiscale, ainsi que la transparence et la responsabilisation.

Depuis deux ans, le FMI appuie les efforts de reconstruction de l'économie libérienne. Quand la Présidente [Ellen Johnson-Sirleaf](#) a pris ses fonctions au début de 2006, le FMI s'est rapidement entendu avec le nouveau gouvernement sur un programme de réformes. Ce programme ambitieux a été mis en œuvre efficacement, mais cela n'a pas été facile. Les capacités du pays sont insuffisantes et certaines mesures planifiées ont souvent pris plus longtemps que prévu.

## **Reprise de la croissance**

Les Libériens ont déjà tiré profit des réformes de leur gouvernement. La croissance du PIB, après être tombée de plus de 30 % en 2003, a augmenté régulièrement pour atteindre selon les estimations 9,5 % en 2007 et l'investissement se renforce nettement. Les bailleurs de fonds ont fourni des ressources importantes pour aider à la reconstruction. Les recettes publiques ont plus que doublé et le gouvernement paie désormais à temps les salaires et les fournisseurs.

Le taux de croissance réel du PIB devrait atteindre en moyenne 11,3 % par an pour 2008-12, soutenu par une reprise durable dans les secteurs de ressources, après la levée des sanctions de l'ONU sur les exportations de diamants et de bois et d'importants investissements privés dans le secteur du minerai de fer, ainsi qu'une performance toujours dynamique dans le secteur des services. Toutefois, la poursuite de la reprise dépendra du maintien de la sécurité et d'un soutien financier et technique extérieur puissant, ainsi que d'une augmentation des investissements tirés par le secteur privé dans les activités clés.

Depuis l'accord de paix, le FMI a fourni une assistance technique substantielle dans les domaines de la politique budgétaire et monétaire, de la réforme du secteur financier et des statistiques. En fait, le Libéria est actuellement le troisième bénéficiaire par importance du soutien technique du FMI en Afrique subsaharienne.

Grâce à la normalisation de ses relations du Libéria, le FMI est en mesure d'apporter un allègement de dette et un financement importants, en appuyant un programme qui devrait catalyser un accroissement du soutien financier par la communauté des donateurs.

## **Les membres du FMI ont appuyé l'allègement de la dette du Libéria**

Jusqu'à présent, 102 pays, dont beaucoup à faible revenu, ont participé à la mobilisation de fonds pour le Libéria, apportant des engagements suffisants pour financer l'allègement de sa dette décidé par le FMI. Ces contributions bilatérales ont été facilitées par une distribution partielle par le FMI de ressources qui étaient auparavant apportées par des pays membres pour fournir une sécurité financière face aux arriérés du Libéria et d'autres pays.

Le FMI et la Banque mondiale ont annoncé conjointement le [18 mars](#) que le Libéria avait atteint le «point de décision» dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés ([PPTE](#)). C'est la première étape vers l'obtention d'un allègement de dette portant sur tous les créanciers du Libéria, bilatéraux, multilatéraux et privés. L'encours de dette du pays se montait à environ 4,7 milliards de dollars EU en 2007 (soit environ 1.200 dollars par personne). La majeure partie de cette dette est évidemment impossible à rembourser et doit être annulée.

Le Libéria pourrait parvenir au terme du processus PPTE d'allègement de la dette en deux ou trois ans seulement. Il est important que tous les autres créanciers du Libéria — y compris les créanciers bilatéraux et privés — acceptent de fournir un allègement de dette correspondant à l'initiative PPTE. D'après des responsables du FMI, celui-ci a l'intention d'aller plus loin que l'initiative PPTE et de fournir un allègement total de la dette pour un

montant équivalant à l'encours des arriérés existant avant la réunion du Conseil d'administration du 14 mars.

Le Libéria commencera immédiatement à recevoir un allègement sur les paiements dus au FMI au titre du service de la dette. En même temps le FMI fournira au Libéria de nouvelles ressources financières à des conditions concessionnelles dans le cadre de la FRPC, équivalant à environ 63 millions de dollars sur trois ans. Le coût de l'allègement de dette accordé par le FMI au Libéria est estimé à 867 millions de dollars en valeur actualisée nette.

«L'allègement de la dette n'est pas une panacée. Le Libéria n'ayant pas fait de versement significatif sur sa dette pendant des années, l'allègement ne peut pas en soi libérer directement beaucoup de ressources. Toutefois, le programme devrait catalyser l'investissement privé et le soutien financier de la communauté des donateurs, que nous encourageons à apporter leur nouveau soutien sous forme de dons», a déclaré M. Lipsky.

Le gouvernement devra aussi travailler en étroite collaboration avec le parlement. La législation récemment proposée en vue de créer une commission anticorruption indépendante contribuera beaucoup à affermir la politique de tolérance zéro que défend la Présidente en la matière. Cette mesure et d'autres réformes inscrites au programme permettront d'assurer que la stratégie de réduction de la pauvreté est mise en œuvre comme prévu.

*Note : Tous les chiffres en dollars relatifs aux arriérés du Libéria ainsi qu'au financement et à l'allègement de dette accordés par le FMI cités dans cet article sont fondés sur des montants en DTS ([droits de tirage spéciaux](#)) convertis en dollars EU au taux de change du 14 mars.*

Si vous souhaitez réagir à cet article, écrivez à [imfsurvey@imf.org](mailto:imfsurvey@imf.org)

Traduction d'un article paru dans *IMF Survey magazine* : [www.imf.org/imfsurvey](http://www.imf.org/imfsurvey)